



Rapport général de la phase transitoire du Projet d'Amélioration de la Gestion des Déchets dans la ville de Foumban, Cameroun



Photo de famille avec les acteurs de précollecte et les sectoriels à la fin de l'atelier de validation des statuts de l'Agence Municipale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Energie (AMEAE) de Foumban

Avril 2026

1. CONTEXTE

La ville La ville de Foumban génère environ **70 tonnes de déchets par jour**, dont seulement **40 %** sont acheminés vers une décharge non conventionnelle. Cette situation entraîne des risques sanitaires (prolifération de vecteurs, maladies hydriques) et environnementaux (pollution des sols et des eaux). La composition des déchets est dominée par les **déchets organiques (70 %)**, suivis des plastiques et des déchets artisanaux liés aux activités culturelles.

La **phase 1 du projet (2023)**, soutenue par SYCTOM, Jouy-en-Josas, Experts-Solidaires, ERA Cameroun et la Commune de Foumban, a introduit un système de **précollecte participative** dans 5 quartiers pilotes. Ce dispositif, assuré par des associations délégataires, a permis d'abonner **2 500 ménages et lieux commerciaux**, soit environ **12 500 personnes** bénéficiaires. Une caisse communale dédiée a été instaurée pour assurer la viabilité financière.

Malgré ces avancées, des difficultés ont été relevées : baisse de participation des ménages, insuffisances dans la gestion des associations délégataires et manque de moyens logistiques.

C'est dans ce contexte que la **phase transitoire** a été lancée en janvier 2025, avec le soutien financier de la **Fondation Véolia** et de **YCID**, et un démarrage effectif en mai 2025. Elle visait à consolider les acquis, élargir le système de précollecte, initier le tri et la valorisation des déchets, et renforcer la gouvernance locale par la mise en place de l'Agence Municipale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Énergie (AMEAE) de Foumban.



2. ACTIVITES PREVUES DANS LA PHASE TRANSITOIRE ET RESULTATS

2.1. Appuyer la mise en place de l'agence AMEAE

Dans l'optique de garantir l'autonomie durable du service de précollecte participative et de consolider le rôle opérationnel de la Commune, la phase transitoire avait pour objectif majeur d'accompagner la mise en fonctionnement de l'Agence Municipale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Énergie (AMEAE). Cette structure, récemment instituée, est appelée à devenir l'organe central de pilotage, chargé de l'organisation et de la gestion décentralisée des compétences liées à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie. Elle incarne une avancée stratégique vers une gouvernance locale plus efficace, transparente et adaptée aux besoins des populations.

Dans ce cadre, plusieurs actions concrètes ont été menées :

- **Rédaction et validation** des statuts et du règlement intérieur de l'AMEAE, garantissant un cadre juridique et organisationnel solide.
- **Délibération préfectorale** officialisant la création de l'agence, marquant son existence légale et institutionnelle.
- **Préparation opérationnelle** comprenant le recrutement du personnel, la mise en place de l'organisation interne et la planification des premières activités.

➡ Ces étapes constituent une avancée majeure vers une gestion structurée, pérenne et institutionnalisée des services essentiels de la Commune.

2.2. Préparation et optimisation des circuits de collecte

En mai 2026, un diagnostic général a été conduit afin d'évaluer l'efficacité du service de précollecte participative dans les quartiers pilotes. L'objectif était de mesurer les performances du dispositif, de mettre en évidence les points forts et les faiblesses, et de dégager des pistes d'optimisation pour préparer l'extension du circuit de précollecte aux 7 nouveaux quartiers ciblés.

Ce travail de diagnostic, mené de manière participative avec les agents de terrain et les associations délégataires, a permis d'obtenir des résultats concrets :

- **Analyse détaillée des circuits existants** dans les 5 quartiers pilotes, avec une cartographie des zones desservies et l'identification des principaux points de blocage (retards dans la collecte, surcharge des itinéraires, zones non couvertes).
- **Révision du planning de suivi journalier**, permettant une supervision plus rigoureuse des agents de précollecte et une meilleure répartition des tâches.
- **Mise en place d'un plan de maintenance préventive** des engins, afin de réduire les pannes récurrentes et d'assurer une continuité du service.
- **Sondage approfondi dans 7 nouveaux quartiers** (Samtouen-Fentain, Koungoupnet, Njiyouom, Koukouet Maloum, Njintout-Quartier Gabon, Kounga Kilombo, Fouban 2 Marché de Vives) et conception de circuits intégrant à la fois les grands axes et les ruelles secondaires, ainsi que les sites de transfert.

➡ Cette démarche d'optimisation vise non seulement à accroître la couverture et la régularité du service, mais aussi à renforcer la confiance des populations dans le système de précollecte participative. Elle constitue une étape stratégique pour préparer l'extension du dispositif et garantir une gestion plus efficace et durable des déchets dans l'ensemble de la ville.

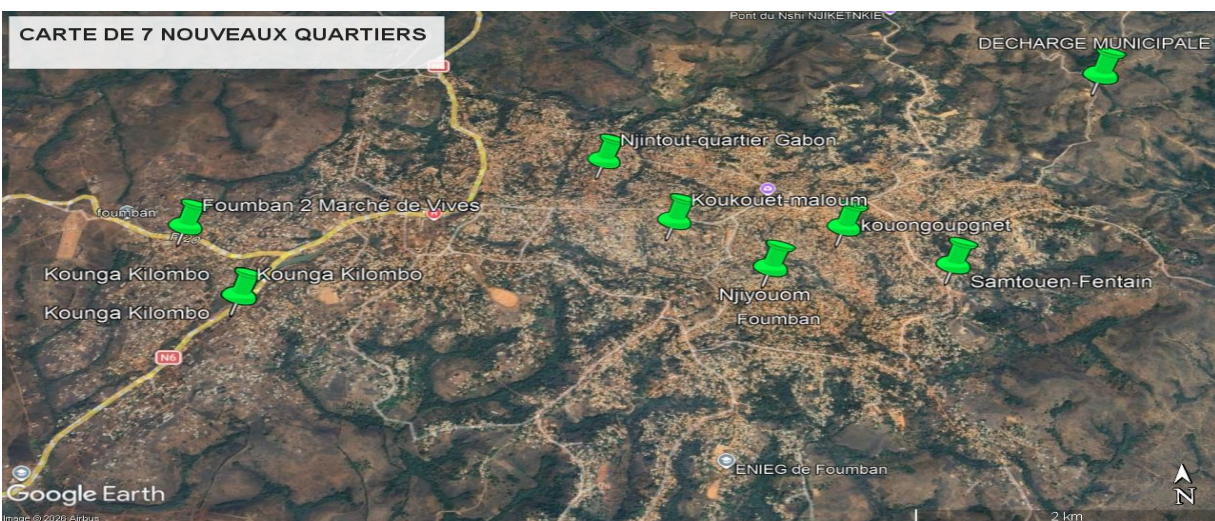


Figure 1 : Carte présentant les 7 nouveaux quartiers pour la phase 2

2.3. Appui à la gestion des associations

Dans le cadre de la phase transitoire, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des associations délégataires chargées de la précollecte participative. Ces associations jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre du service au quotidien, car elles assurent le lien direct avec les ménages et garantissent la continuité des activités sur le terrain. L'appui apporté visait à améliorer leur organisation interne, leur efficacité opérationnelle et leur capacité à mobiliser durablement les populations autour de la gestion des déchets. **Les principales actions qui ont réalisées sont les suivantes :**

- **Tenue régulière des réunions mensuelles** avec l'ensemble des parties prenantes (Commune, associations, partenaires techniques), permettant de partager les avancées, d'identifier les difficultés et de définir des solutions concertées. Ces rencontres ont favorisé une meilleure coordination et une transparence accrue dans la gestion du service ;
 - **Formation des responsables des associations délégataires** sur plusieurs volets stratégiques :
 - Le mécanisme de suivi et de recouvrement des abonnements, afin d'assurer une meilleure viabilité financière du service ;
 - Les techniques de communication et de sensibilisation, pour renforcer la proximité avec les ménages et accroître leur adhésion ;
 - La gestion administrative et organisationnelle, pour professionnaliser davantage leur fonctionnement.
 - **Visites de terrain** effectuées par le point focal, le Service du Patrimoine Environnemental (SPE) et le stagiaire Experts-Solidaires. Ces descentes ont permis d'appuyer directement les actions de sensibilisation ciblée menées par les associations, de vérifier la qualité du service et de recueillir les préoccupations des populations ;
 - **Organisation de réunions de bilan hebdomadaires** avec les responsables des associations délégataires. Ces séances ont constitué un espace de suivi rapproché, permettant d'évaluer les performances, de corriger rapidement les insuffisances et de maintenir une dynamique collective.
- ➡ **Grâce à cet appui, les associations délégataires ont pu renforcer leur professionnalisme, améliorer la qualité du service de précollecte et consolider leur rôle de partenaires stratégiques dans la gestion**

décentralisée des déchets. Cette démarche contribue directement à la durabilité du système et à l'autonomie progressive de la Commune dans la mise en œuvre de la précollecte participative.



Figure 2 : Réunion mensuelle et formation des acteurs impliqués dans la gestion des déchets

2.4. Préparation du plan de mise en décharge

La gestion durable des déchets ne peut être envisagée sans un site de décharge organisé, sécurisé et conforme aux normes environnementales. Dans le cadre de la phase transitoire, une attention particulière a été portée à la réhabilitation de la décharge municipale de Mekwene, qui constitue le principal point de dépôt des déchets collectés dans la ville de Fouban. L'objectif était de transformer progressivement ce site en un espace fonctionnel, respectueux de l'environnement et capable de répondre aux besoins croissants liés à l'augmentation de la production de déchets. Sous la supervision de l'entreprise chargée de l'exécution, les travaux ont avancé vers leur phase finale et ont permis d'obtenir des résultats significatifs :

- **Nivellement du premier casier**, garantissant une meilleure répartition des déchets et facilitant leur recouvrement ;
- **Réhabilitation du local technique et des accès**, afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et de sécuriser l'entrée du site ;
- **Réhabilitation des bassins et des canalisations de lixiviats**, permettant de mieux gérer les eaux polluées issues de la décomposition des déchets et de réduire les risques de contamination des sols et des nappes phréatiques.

Tous les autres travaux prévus dans le contrat de prestation de l'entreprise MBC ont été réalisés en dehors de la mise en place d'une **clôture végétale** est prévue pour renforcer la protection du périmètre, limiter les intrusions et améliorer l'intégration paysagère du site. Les **fouilles nécessaires à l'installation de cette barrière naturelle** débuteront au cours du mois d'avril, marquant une étape importante dans la sécurisation durable de la décharge.

Ces interventions permettront :

- De rendre le site plus **fonctionnel et organisé** ;
- De réduire les impacts environnementaux liés à la mauvaise gestion des lixiviats ;
- D'améliorer la sécurité et l'image du site auprès des populations ;
- Et de poser les bases d'une **gestion moderne et durable des déchets** dans la Commune.

☞ La réhabilitation de la décharge municipale de Mekwene constitue ainsi une avancée majeure vers une gestion intégrée des déchets, en cohérence avec les objectifs de la phase transitoire et les ambitions de la phase 2 du projet.

Figure 3 : Travaux de réhabilitation de la décharge de Mekwene



2.5. Lancer l'organisation du tri

La mise en place d'un système de tri constitue une étape essentielle dans la transition vers une gestion durable et intégrée des déchets. Elle permet non seulement de réduire la quantité de déchets destinés à la décharge, mais aussi de valoriser les fractions organiques et recyclables. Dans le cadre de la phase transitoire, une expérimentation a été initiée afin de tester, à petite échelle, la faisabilité et l'acceptabilité sociale du tri sélectif dans les ménages. L'objectif est de préparer progressivement les populations à adopter de nouvelles pratiques et de poser les bases d'un futur système de valorisation des déchets. Les actions réalisées suivantes ont été déployées :

- **Fabrication et installation de trois compostières** dans le quartier Njiloum, réparties sur trois sites pilotes ;
- **Sélection de dix ménages volontaires** pour participer à l'expérimentation, représentant un échantillon de foyers aux profils variés (taille, habitudes de consommation, localisation) ;
- **Formation de trois référents par site**, chargés du suivi quotidien des compostières, de l'encadrement des ménages et du contrôle de la qualité du tri effectué ;
- **Enclenchement du tri sélectif** dans les ménages ciblés, avec séparation des déchets organiques destinés au compostage et des autres fractions résiduelles.

Cette expérimentation vise à :

- **Tester la faisabilité technique** du compostage à l'échelle domestique et communautaire ;
- **Évaluer l'adhésion des populations** au tri sélectif et identifier les freins éventuels (manque de temps, contraintes pratiques, sensibilisation insuffisante) ;
- **Produire un compost de qualité** pouvant être utilisé dans les jardins et espaces verts, contribuant ainsi à la valorisation locale des déchets ;
- **Préparer l'extension progressive** du tri à d'autres quartiers, en capitalisant sur les enseignements tirés de cette phase pilote.



Figure 4 : Fabrication et installation des compostières

➔ Le lancement de l'organisation du tri marque une étape stratégique dans la modernisation du système de gestion des déchets à Foumban. Il constitue une première expérience concrète de valorisation, qui servira de base pour la généralisation des pratiques de tri et de compostage dans le futur.

2.6. Sensibilisation

La sensibilisation des populations constitue un pilier fondamental de la réussite du projet d'amélioration de la gestion des déchets. En effet, sans l'adhésion et la participation active des ménages, des commerçants et des acteurs communautaires, les dispositifs techniques et organisationnels mis en place ne peuvent produire les résultats escomptés. C'est pourquoi, dans le cadre de la phase transitoire, un plan de sensibilisation structuré a été élaboré et mis en œuvre, combinant des actions de proximité, des campagnes de masse et des activités de plaidoyer auprès des autorités locales. Un plan de sensibilisation a été conçu, définissant clairement :

- **Les objectifs prioritaires** : accroître le nombre d'abonnés au service de précollecte, renforcer la participation des ménages, améliorer la perception du service ;
- **Les actions stratégiques** : campagnes de proximité, communication de masse, plaidoyer institutionnel
- **Les indicateurs de suivi** : nombre de ménages sensibilisés, contrats signés, taux de satisfaction.

Les actions déployées ont été les suivantes :

- Mobilisation et encadrement des agents sensibilisateurs dans les 5 quartiers pilotes ;
- **Résultats obtenus** : 2566 ménages et lieux commerciaux sensibilisés, avec près de 1064 nouveaux contrats d'abonnement au service de précollecte payante signés ;
- Organisation d'une caravane itinérante dans toute la ville, avec 21 arrêts stratégiques et environ 3 000 personnes directement sensibilisées, sans compter les nombreuses autres touchées par les messages diffusés en continu tout au long du trajet ;
- Utilisation de la radio locale PUAKONE, ainsi que des interventions ciblées dans les écoles, auprès des moto-taximen, dans les lieux religieux et lors d'événements communautaires.

Après cette campagne IEC, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des populations pour mesurer l'impact des campagnes et un rapport général a été établi mettant en évidence les points forts

(forte mobilisation, augmentation des abonnements) et les points à améliorer (pérennisation de la participation, régularité des paiements).

Cette stratégie de sensibilisation a permis de :

- Augmenter significativement le nombre d'abonnés au service de précollecte,
- Renforcer la confiance des populations dans le dispositif,
- Créer une dynamique communautaire favorable à la durabilité du projet,
- Et réparer le terrain pour l'extension du service dans les nouveaux quartiers.

➡ **La sensibilisation apparaît ainsi comme un levier essentiel pour garantir l'appropriation du projet par les populations et assurer son succès à long terme.**



Figure 5 : Sensibilisation et animation de rue

Le tableau suivant présente les résultats de l'enquête de satisfaction après la campagne IEC :

Tableau 1: synthèse des résultats d'enquête après la campagne IEC

SYNTHESE DE L'ENQUETE DE SATISFACTION							
TOUS LES CINQ QUARTIERS : 1650 PERSONNES ENQUETEES							
QUESTIONNAIRE	REPOSES	NOMBRES DE PERSONNES					TOTAL
		PALA IS	MANK A	MACHIN KA	NJILOU M	KOUN GA	
Canal d'information par rapport aux activités de la Campagne	Radio PUAKONE	10	8	5	7	9	1650
	WhatsApp	5	3	4	2	7	
	Caravane de sensibilisation	289	113	101	117	177	
	Visite à domicile / Boutique	185	67	54	65	105	
	Séance communautaire	42	49	70	78	78	
	Autres	0	0	0	0	0	
Nombre des répondants par quartier		531	240	234	269	376	1650
Compréhension des objectifs de la campagne et du processus de précollecte des déchets et de recouvrement dans votre quartier	Très bien compris	242	107	117	95	197	1650
	Assez bien compris	289	177	136	63	103	
	Peu compris	31	18	23	33	19	
	Pas du tout compris	0	0	0	0	0	
Nombre des répondants par quartier		562	302	276	191	319	1650
Clarté des messages diffusés pendant la caravane de sensibilisation	Oui, très clairs	286	103	76	73	190	1650
	Moyennement clairs	162	170	152	108	175	
	Peu clairs	10	23	27	44	51	
	Pas du tout clairs		0	0	0	0	

Nombre des répondants par quartier		458	296	255	225	416	
Appréciation globale de la campagne	Très satisfaisante	227	46	72	75	199	
	Satisfaisante	190	102	95	89	79	
	Peu satisfaisante	30	49	63	77	39	
	Pas du tout satisfaisante	10	47	88	41	32	
Nombre des répondants par quartier		457	244	318	282	349	1650
Impact de la campagne sur les habitants des quartiers pilotes	Oui, j'ai changé mes pratiques	202	156	95	71	94	
	Oui, j'ai adhéré au service de précollecte	266	186	125	164	133	
	Non, mais j'envisage de le faire	17	12	20	43	51	
	Non, je ne suis pas convaincu	0	0	10	5	0	
Nombre des répondants par quartier		485	354	250	283	278	1650

2.7. Achat des EPI, des petits matériels et dépannage des engins de collecte

La performance et la durabilité du service de précollecte participative reposent en grande partie sur la disponibilité d'équipements adaptés et sur la sécurité des agents de terrain. Dans le cadre de la phase transitoire, un effort particulier a été consenti pour renforcer les moyens matériels et logistiques, tout en garantissant de meilleures conditions de travail aux conducteurs et collecteurs. L'objectif était de réduire les interruptions de service liées aux pannes, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de promouvoir une culture de sécurité dans la gestion quotidienne des déchets. Les Actions réalisées sont les suivantes :

- **Réception et distribution des équipements de protection individuelle (EPI)** et des petits matériels aux conducteurs des tricycles. Cette dotation a permis de renforcer la sécurité des agents et de standardiser les pratiques de collecte ;
- **Reconfiguration des charrettes** : 06 charrettes ont déjà été reconfigurées avec des roues équipées de jantes sans chambre à air, plus résistantes et adaptées aux conditions locales. Ce choix a été motivé par les crevaisons fréquentes observées et les difficultés rencontrées lors du collage des pneus, qui se détériorent rapidement après intervention. Par ailleurs, les agents de collecte des déchets qui travaillent avec les charrettes bénéficieront d'une formation spécifique leur permettant d'effectuer eux-mêmes le collage en cas crevaison, afin de réduire les interruptions et garantir le respect du planning de collecte.
- **Dépannage et remise en service d'un tracteur**, désormais opérationnel, contribuant à la fluidité des opérations de collecte et au transport des déchets vers les sites de transfert ou la décharge ;
- **Lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition d'un camion benne tasseuse**, destiné à renforcer la capacité de collecte et à moderniser le dispositif logistique de la Commune.

Ces investissements et réhabilitations permettront :

- D'améliorer la **sécurité et la protection des agents** sur le terrain ;
- De réduire les **pannes et interruptions de service**, grâce à des équipements plus robustes ;
- D'accroître la **capacité de collecte et de transport**, en anticipant l'extension du service à de nouveaux quartiers ;
- De poser les bases d'une **modernisation progressive du parc d'engins**, indispensable pour assurer la pérennité du système.

➔ Le renforcement des moyens matériels constitue ainsi une avancée stratégique, garantissant la continuité et l'efficacité du service de précollecte participative, tout en préparant la Commune à relever les défis de la phase 2 du projet.

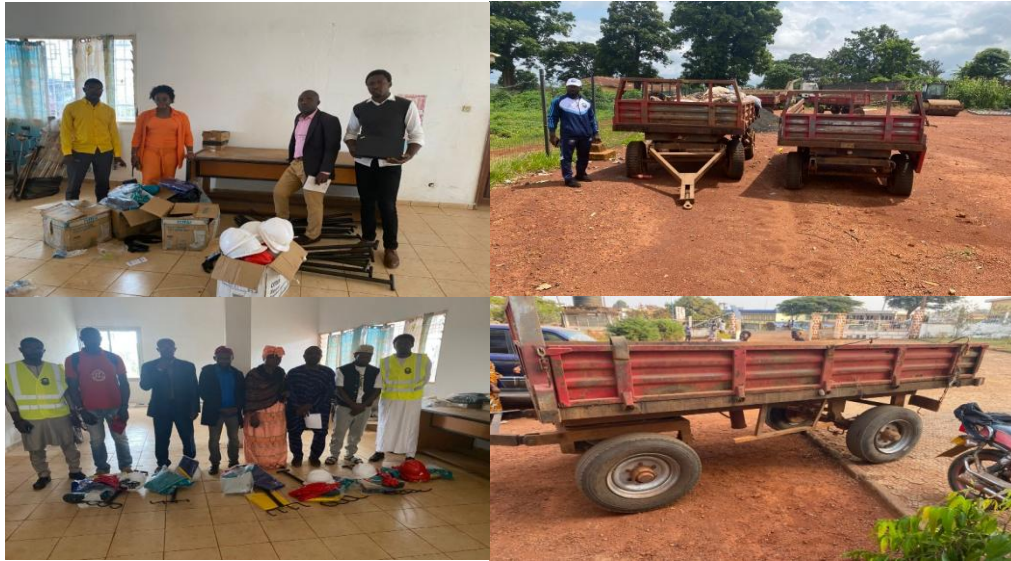
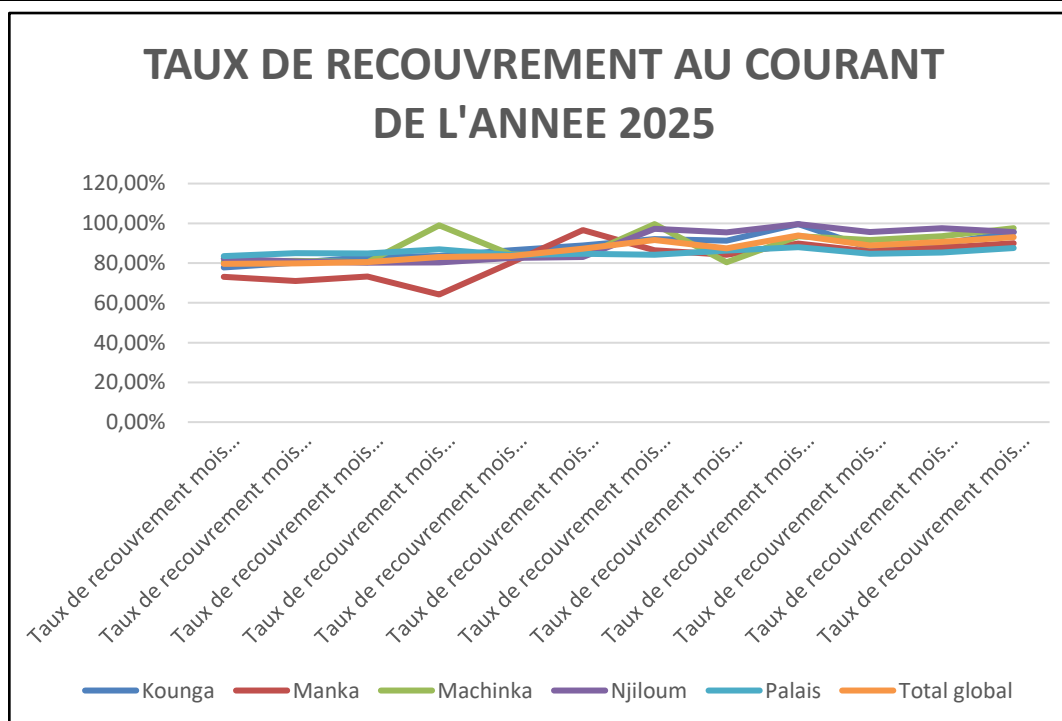


Figure 7 : Equipements individuels, réparation des charrettes

3. Données de l'activité de précollecte

Quartiers	Avant la phase transitoire	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil 2025	Août 2025	Sept 2025	Octobre 2025	Novembre 2025	Décembre 2025
Kounga	254	389	401	415	418	432	444	460	456	498	438	448	478
Manka	232	365	355	366	321	401	483	432	421	449	429	439	450
Machinka	317	404	406	402	495	422	418	498	402	468	458	468	488
Njiloum	310	411	404	401	402	413	415	486	477	498	478	488	478
Palais	423	501	510	509	522	504	508	505	518	528	508	512	525
Total	1536	2070	2076	2093	2158	2172	2268	2381	2274	2441	2311	2355	2419

Quartiers	Nombre d'Abonnés qui paient le service en décembre 2025	Nombre d'abonnés qui paient le service au mois de janvier 2026	Nombre d'abonnés qui paient le service au mois de février 2026
Kounga	478	480	476
Manka	450	454	451
Machinka	488	490	488
Njiloum	478	480	477
Palais	525	538	528
Total	2419	2442	2420



Avant la phase transitoire, le nombre d'abonnés qui payait le service était relativement faible. Depuis le lancement de la phase transitoire et les enquêtes de satisfaction, des améliorations notables ont été observées sur le terrain. La satisfaction des abonnés, exprimée à travers leurs témoignages, ainsi que la tendance globalement croissante du taux de recouvrement, témoignent de cette dynamique positive.

Ces progrès s'expliquent par la mise en œuvre de plusieurs actions clés durant cette phase :

- Campagnes de sensibilisation menées auprès des populations pour renforcer l'adhésion au service ;
- Amélioration des conditions de travail des agents de précollecte, notamment par l'acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI) et de petits matériels ;
- Montée en compétence des associations délégataires, dont les responsables disposent désormais d'une expérience concrète de l'activité, favorisant une meilleure organisation et efficacité sur le terrain.

4. Difficultés rencontrées et perspectives

Les difficultés relevées ont été les suivantes :

- Faible régularité de paiement des abonnés ;
- Retards dans la livraison des équipements lourds ;
- Résistance de certaines populations au tri sélectif ;
- Coordination parfois insuffisante entre associations délégataires.

Les perspectives sont les suivantes :

- Pourvoir en personnel l'Agence Municipale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Energie de Fomban (AMEAE) ;
- Organisation de la récupération des produits recyclables en lien avec les partenaires privés ;
- Extension du service de pré collecte participative dans 7 nouveaux quartiers de la ville de Fomban ;
- Organisation d'une campagne IEC dans 7 nouveaux quartiers de la ville de Fomban ;
- Acquisition des autres engins ou équipements utilisés dans la gestion des déchets ;
- Autonomisation économique et technique de l'agence et renforcement des capacités du personnel (Benchmarking).

5. Conclusion

La phase transitoire du projet d'amélioration de la gestion des déchets à Foumban a constitué une étape charnière. Elle a permis de poser les bases institutionnelles avec une avancée significative dans la mise sur pieds de l'Agence Municipale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Énergie (AMEAE), de réorganiser et optimiser les circuits de collecte, de renforcer les capacités des associations délégataires, d'améliorer la décharge municipale de Mekwene et d'initier le tri sélectif et le compostage. Ces réalisations traduisent une avancée significative vers une gestion plus structurée, participative et durable des déchets.

Au-delà des résultats techniques et organisationnels, cette phase a également permis de mobiliser les populations, d'accroître le nombre d'abonnés au service de précollecte et de renforcer la confiance des citoyens dans le dispositif. Elle a favorisé une dynamique communautaire et institutionnelle qui constitue désormais un socle solide pour la suite du projet.

La phase 2, prévue à partir de mai 2026, s'inscrira dans la continuité de ces acquis et visera :

- **L'extension du service** de précollecte participative dans 7 nouveaux quartiers, afin de couvrir une plus grande partie de la ville ;
- **La pérennisation du dispositif**, par l'autonomisation économique et technique de l'AMEAE et la consolidation des mécanismes de financement ;
- **La professionnalisation du système**, grâce à l'acquisition d'équipements modernes, au développement de partenariats pour la valorisation des produits recyclables et au renforcement des compétences du personnel par des formations spécialisées et des échanges de bonnes pratiques ;
- **La montée en puissance du tri et de la valorisation**, pour réduire la pression sur la décharge et promouvoir une économie circulaire locale.

Ainsi, la phase transitoire n'a pas seulement permis de stabiliser les acquis de la première phase, elle a surtout ouvert la voie à une **gestion intégrée, moderne et durable des déchets** à Foumban. Elle a posé les fondations d'un système capable de répondre aux défis environnementaux et sanitaires de la ville, tout en impliquant activement les populations et en renforçant la gouvernance locale.

➔ **En somme, cette phase transitoire représente un tremplin stratégique vers une transformation profonde et pérenne de la filière déchets, dont la phase 2 viendra consolider et amplifier les impacts.**